



Province de Québec
MRC des Pays-d'en-Haut
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le :

LUNDI 13 JUILLET 2026, à 18 H

À la salle du conseil, située au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles.

Le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure portant le numéro DDM2026-037, concernant l'immeuble situé au 21, chemin du Ruisseau, désigné sous le numéro de matricule 2987-98-0479.

Objet de la dérogation :

La demande vise à autoriser la localisation de la bâtisse actuelle malgré les marges non-respectées :

- La distance entre l'arrière de la partie Sud-Ouest de la maison et la route 364 est de 1,55 mètres, alors que la réglementation permet un minimum de 6 mètres;
- La distance entre l'arrière de la galerie et la route 364 est de 0,80 mètres, alors que la réglementation permet un minimum de 2 mètres.

Droit de parole :

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

QUE le public pourra, à tout moment avant la séance, transmettre des questions par écrit aux membres du conseil à l'adresse courriel suivante :

directeur@lac-des-seize-iles.com.

Donné à Lac-des-Seize-Îles, le mardi 16 juin 2026.

Patrick Paradis
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Patrick Paradis, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce 16^e jour du mois de juin 2026. J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16^e jour du mois de juin 2026.

Patrick Paradis
Directeur général et greffier-trésorier